

Communiqué de presse

La Fondation Mohammed VI poursuit l'appui à la préscolarisation des enfants de la famille de l'enseignement

Les souscriptions à la subvention pour la préscolarisation des enfants du personnel de l'Éducation-Formation sont ouvertes au titre de l'année 2020 et se poursuivent jusqu'au 30 novembre. Cette prestation, mise en place par la Fondation Mohammed VI de promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation Formation, a permis à 22.702 adhérents de bénéficier de cette bourse, et ce durant son lancement en 2019.

Cette subvention est dédiée aux enfants des adhérents, inscrits en moyenne ou en grande section, dans une école préscolaire publique ou privée autorisée par le Ministère de l'Éducation Nationale, et disposant d'un code MASSAR.

Elle a connu un engouement auprès des adhérents qui ont formulé 23.139 demandes durant la première année de sa mise en place. Les enfants bénéficiaires sont, dans 48% des cas, des filles et 52% d'entre eux sont des garçons. Côté niveau scolaire, 47% des enfants sont inscrits en moyenne section et 53% sont en grande section. Les régions de Fès-Meknès, Casablanca-Settat et Marrakech-Safi arrivent en tête des régions abritant des adhérents bénéficiaires de cette prestation.

Il est à rappeler que cette prestation a été mise en place, en 2019, dans la cadre de la mise en œuvre du plan décennal de la Fondation (2018-2028) visant à pérenniser et développer les prestations sociales au profit du personnel de l'Éducation Formation. Elle traduit aussi l'engagement de la Fondation pour la contribution au programme national de généralisation de l'enseignement préscolaire. Un engagement qui est régi par une convention cadre signée, en juillet 2018, avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.